



**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 tenue à l'école.  
à 17 h 45.

**PRÉSENCES :**

Madame Julie St-Hilaire	Parent
Madame Annie Robert	Parent
Madame Claudia Tardif	Parent
Madame Marie-Ève David	Enseignante
Madame Lynda Mooney	Enseignante
Madame Marie-Josée Lacasse	Personnel de soutien
Monsieur Yuri Delisle-Carter	Directeur

**ABSENCES :**

Madame Julie Caron	Parent
Madame Kelly Jutras	Personnel professionnel

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente Julie St-Hilaire accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17 h 47.

**2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

CÉ-21/22 - 053

Il est proposé par Marie-Ève David que Marie-Josée Lacasse soit secrétaire lors de cette séance. Marie-Josée Lacasse accepte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU  
1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022**

CÉ-21/22 - 054

Il est proposé par Lynda Mooney, appuyé par Claudia Tardif et résolu que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

**4. COMPOSITION DU CÉ (CONSULTATION)**

La direction d'école informe les membres du CÉ qu'étant donné que l'école aura un Service de garde pour l'année scolaire 2022-2023, il devra y avoir un parent de plus sur le conseil d'établissement. Donc, un total de 5 parents.

**5. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

CÉ-21/22 - 055

Julie St-Hilaire présente le rapport annuel.

Il est proposé par Lynda Mooney, appuyé par Annie Robert et résolu que le rapport annuel soit approuvé avec les modifications suivantes :

- Ajout de la date du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au calendrier
- Ajout de l'officialisation du Service de garde

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

**6. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune.

**7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CÉ-21/22 - 056

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Claudia Tardif, appuyé par Julie St-Hilaire et résolu que la séance soit levée à 17 h 54.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

Julie St-Hilaire, présidente

---

Yuri Delisle-Carter, directeur